

**PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 20...**

**DEMANDE D'OUVERTURE DE CLASSES A HORAIRES AMÉNAGÉS POUR  
LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES**

A transmettre à l'inspection académique pour avis avant le ...  
N.B. : La DSDEN transmettra le dossier à la DAAC

**CHAM** *dominante instrumentale* 
  
*dominante vocale*

**CHAD**

**CHAT**

<b>NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :</b>	<b>ÉTABLISSEMENT :</b>
	En REP ou REP+ : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<b>COMMUNE</b>	<b>DÉPARTEMENT</b>

<b>NIVEAUX CONCERNÉS</b> ⇒	
<b>PARTENAIRES</b>	
- La ou les collectivités territoriales :	
- L'institution d'enseignement spécialisé ou l'association	

<b>NOM ET QUALIFICATION DE L'ENSEIGNANT COORDONNATEUR DE CET ENSEIGNEMENT</b> <i>Habilitation par les corps d'inspection :</i>  <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> EN COURS <input type="checkbox"/>	
<b>HORAIRE DONT BÉNÉFICIERONT LES ÉLÈVES CHAQUE ANNEE</b> ( <u>préciser la répartition</u> Education nationale / s structure d'enseignement spécialisé)	

<b>NOM ET QUALIFICATION DE L'ENSEIGNANT COORDONNATEUR DE CET ENSEIGNEMENT</b> <i>Habilitation par les corps d'inspection :</i>  <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> EN COURS <input type="checkbox"/>	
<b>HORAIRE DONT BÉNÉFICIERONT LES ÉLÈVES CHAQUE ANNEE</b> ( <u>préciser la répartition</u> Education nationale / s structure d'enseignement spécialisé)	

<b>Date :</b>	<b>Signature du chef d'établissement :</b>
---------------	--

## **PRESENTATION DU PROJET D'OUVERTURE**

**1- Motivation, lien avec le projet d'établissement et avis du conseil d'administration :**

**2- Comment l'implantation de la CHA prend-elle en compte l'inter-degré dans son secteur scolaire ?  
(vivier dans les écoles de secteur, continuité école/collège) :**

**3- Organisation du temps scolaire des élèves dans la CHA :**

**4- Modalités de diffusion de l'appel à candidature et de recrutement des élèves (nombre d'élèves prévu) :**

**5- Répartition des élèves dans les divisions :**

6 – Conduite du partenariat entre le collège et la structure d'enseignement spécialisé (projet pédagogique, prise en compte des compétences EAC, concertations, orientation, suivi des élèves, évaluation) :

7 – Implication de l'équipe enseignante (interdisciplinarité, rayonnement dans l'établissement, liens avec le PEAC, ...)

<u>AVIS DE L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE</u>			
DEFAVORABLE	RESERVE	FAVORABLE	TRES FAVORABLE

<u>AVIS DE L'IA-IPR EN CHARGE DE LA CHAM/CHAD/CHAT</u>

<u>AVIS DAAC</u>